



Séance du 19 Mars 2025
Délibération n°17 -19032025

OBJET : Participation à l'acquisition d'un véhicule lié au portage de repas pour l'ADMR de Cossé le Vivien

M. GUIARD, Vice-Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale, expose,

Considérant la fiche projet intégrant une somme de 10 000€ validée au DOB voté le 05 février 2025

Il est proposé de créer un fond annuel de 10 000€ dédié au cofinancement de l'acquisition de véhicules neufs ou d'occasion des partenaires associatifs rattachés à la compétence Action sociale communautaire.

Les principes et modalités de cofinancement proposés pour ces acquisitions :

- Sollicitation par l'association en amont de l'achat
- Enveloppe annuelle strictement limitée à 10 000€
- Subvention au maximum de 50% du reste à charge de l'association après déduction des autres aides
- Subvention dans la limite de 5000€ par véhicule

L'association ADMR de Cossé le Vivien a sollicité le CIAS du Pays de Craon en date du 04 avril 2024 pour l'acquisition d'un véhicule d'occasion affecté au portage de repas. Une rencontre a été organisée le 24 juillet 2024 entre les responsables de l'association et le Bureau du CIAS.

L'association a acquis un véhicule Renault type Kangoo le 13 septembre 2024 pour la somme de 8 671,76 €

Une subvention a été versée par le crédit mutuel à hauteur de 500€. Il est proposé de verser une subvention de 4 086€ à l'ADMR de Cossé le Vivien.

Explications données, le conseil d'administration, après délibération 16 pour et une abstention,

- Approuve les principes et les modalités d'octroi d'aide pour l'acquisition de véhicules par les partenaires associatifs du CIAS
- Valide le versement d'une subvention d'investissement de 4 086€ à l'ADMR de Cossé le Vivien

Nombre de membres en exercice : 28

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Nombre de suffrages exprimés : 17

Pour EXTRAIT CONFORME

Vote :

CRAON, le 19 mars 2025

POUR : 16

Philippe GUIARD
Vice-président

CONTRE : 00

ABSTENTION : 01





Département de la MAYENNE
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mars à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 07 mars 2025, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, EVAIN Christelle, GARBE Pascale, GAUBERT Jean-Eudes, GUIARD Philippe, GODARD Chantal, PLANCHAS Raymond, DEMENAIS Marie-Hélène, Mme MANCEAU Laurence, Mme RENAULT Patricia, Mme TRICOT Marina, M LANGOUËT Christophe,

EXCUSÉS : BOURBON Aristide, CLAVREUL Yannick, GOHIER Odile, TESSIER Jean-Pierre, Mme DESHOMMES Catherine, Mme GUIOUILIER Anaïs, BOURDAIS Christophe, RESTIF Vincent, Mme MILCENT Corinne, Mme PAILLARD Anne, Mme SORIEUX Vanessa

GERARD Jean-François donne pouvoir à GAUBERT Jean Eudes
TISON Hervé donne pouvoir à RENAULT Patricia
Mme MAHIER Aurélie donne pouvoir à GUIARD Philippe